Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 5.36. — TELEPHONE

Bonne année !

L'a-t-on assez dit et répété le 1er janvier, ce petit bout de phrase ! L'a-t-on assez entendu ! S'est-on assez embrassé à l'occasion de ce nouvel an !

Et que de visites ! Que de tasses de café et de petits verres !

1913 sera-t-il pour les Roubaisiens meilleur que 1912 ? Il est permis de l'espérer. La crise de chômage parait sinon s'apaiser, tout au moins diminuer d'intensité. Les affaires vont un peu mieux et notre grande cité industrielle s'apprête à commencer une nouvelle période de prospérité.

Puis nous avons maintenant une municipalité ouvrière, le régime des folles dépenses, des constructions somptuaires et inutiles a vécu. Certaines injustices ont déjà été réparées, d'autres réformes suivront et les petits, les humbles, si longtemps dédaignés par une administration municipale bourgeoise et cléricale, sentent enfin autour d'eux la bienveillance et la sollicitude.

Accueillons donc avec joie l'année nouvelle et croyons fermement à la réalisation des innombrables souhaits de « bonne année ».

JEHAN DE ROUBAIX.

Les exploits de trois malfaiteurs

ILS VOLENT CHEZ UN COMMERÇANT, TENTENT UN CAMBRIOLAGE ET COMMETTENT UNE AGRESSION

Trois audacieux malfaiteurs viennent de se signaler à l'attention de la police par une série d'exploits que nous relatons brièvement.

Rue de Mouveaux

Passant rue de Mouveaux, dans la soirée de mardi, nos trois personnages s'emparèrent d'un jambon placé à l'étalage d'un charcutier.

Aperçus, ils furent poursuivis pendant un quart d'heure environ, mais ils réussirent à disparaître non sans avoir, toutefois, abandonné le jambon pour courir plus vite.

Boulevard d'Armentières

Les mêmes individus, suppose-t-on, ont tenté dans la même soirée de cambrioler la maison de M. Albert Duthoit, boulevard d'Armentières, 108.

Ils avaient déjà brisé un carreau à l'une des fenêtres quand, des passants survenant, ils se virent forcés de prendre la fuite.

Rue d'Italie

M. Ernest Deneuville, 58 ans, épicier, rue d'Italie, 55, fermait les volets de son habitation quand arrivèrent trois individus — toujours les mêmes vraisemblablement. — L'un d'eux fit mi commerçant le « coup du père François » et, tandis qu'il lui maintenait un mouchoir sur la bouche, les autres fouillaient dans ses poches et lui enlevaient un porte-monnaie contenant 3 francs.

Après quoi, le trio disparut.

La police a été informée de ces faits et recherche activement les malandrins.

Misère !

Le 1er janvier, à neuf heures et demie du soir, M. Louis Vandaele, domestique à la Brasserie roubaisienne et demeurant rue Meyerbeer, 7, passait quai de Marseille quand il trouva couchés sur la berge du canal, meurant de faim et de froid, une femme et deux petits enfants.

Touché de compassion, le domestique les conduisit au poste de police de la rue Voltaire d'où, après enquête, on les envoya au poste central. Là, on leur donna un billet de logement.

La femme se nomme Marie Petit, née à Blandain, elle est âgée de 25 ans et mariée à un sieur Henri Vandendriesche, dont elle vit séparée.

Elle habitait Grande-Rue, cour Delbart, avec un homme qui, à la suite d'une discussion, la mit à la porte avec ses deux enfants, deux petits garçons âgés de 2 et 5 ans.

Après avoir erré toute la journée, lasse infiniment, désespérée, la malheureuse était résolue à se jeter dans le canal avec ses gosses quand M. Vaalart la rencontra.

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

Réduction de taxes

Un décret en date du 26 novembre 1912, inséré au « Journal officiel » du 30 du même mois, a réduit, à partir du 1er janvier 1913, à 0 fr 25 la taxe unitaire des communications téléphoniques échangées entre les localités situées dans des cantons limitrophes reliés par une ou plusieurs lignes directes, ces cantons pouvant appartenir à un même département ou à deux départements voisins. Le même décret a étendu aux relations entre ces localités l'échange des messages téléphonés et la réduction à 25 centimes de la taxe des avis d'appel

MARIE AURAIT CASSÉ LES VITRES

M. Prudhomme, commissaire de police du 2e arrondissement, a enregistré les déclarations de la nommée Pauline Plastiaux, veuve Buylle, 54 ans, ménagère, rue du Tilleul, cour Oxembre, laquelle accuse la femme Dupon-Ochelle, née Marie Simoens, de lui avoir cassé trois carreaux.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Les conférences données par la section roubaisienne de la Société de Géographie de Lille, suspendues à l'occasion des vacances du nouvel an, seront reprises le mercredi 15 janvier.

LOCATAIRES INDELICATS

Le sieur Gaston Wahl, 28 ans, peigneur, et sa femme, Mathilde Picke, 32 ans, ménagère, ont été arrêtés pour vol d'un couvre-lit et d'une couverture, le tout valant 15 francs, au préjudice de leur logeur, Léonard Dubois, cabaretier, rue des Longues-Haies, 68.

Interrogés par M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement, ils ont avoué en outre qu'ils avaient dérobé à un autre locataire de l'estaminet Dubois, M. Arcade Serlez, tisserand, un complet en drap valant 56 fr.

A la suite de l'enquête, le nommé Richard Van de Wiele, tripier, rue de l'Ommelet, 1, qui avait acheté aux époux Wahl le couvre-lit et la couvette volés, a été arrêté pour complicité par recel.

LES BILLETS DE LOGEMENT

Sait-on combien de billets de logement ont été délivrés au cours de l'année défunte ? 2,164 exactement.

Ces billets sont distribués par le service de la Sûreté aux étrangers à Roubaix qui se trouvent sans gîte dans notre ville. Ceux qui hébergent les porteurs de billets de logement touchent une indemnité de 0 fr. 85. La dépense a été en 1912 de 1,839 fr. 40, ce qui prouve qu'aucun sans-gîte appliquant le dicton populaire n'a « couché dehors avec un billet de logement dans sa poche ».

POUR REVEILLONNERT

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, on a volé dans le poulailler de M. Augustin Sandraps, 57 ans, marchand de journaux, rue Traversière, un coq et six poules.

La volaille destinée sans doute à un joyeux réveillon n'a pas été retrouvée, le voleur non plus.

M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, enquête.

SOUS SON CAMION

Un accident assez grave s'est produit hier jeudi, vers onze heures du matin, au boulevard de Metz.

Le sieur Jules Opsomer, 57 ans, domestique à la distillerie Droulers, à Wattrelos, est tombé sous sa voiture lourdement chargée en voulant retenir ses chevaux qui s'emballaient.

Il a été grièvement blessé à la jambe gauche et transporté à son domicile, à Reckem (Belgique), après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard, mandé d'urgence.

UN ACTE DE SOLIDARITE

Le « Personnel de la Gare de Roubaix » vient de donner dans la salle des fêtes de la brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, un concert-spectacle au bénéfice de la veuve et des enfants d'un employé du chemin de fer blessé mortellement en service.

Cette fête de bienfaisance a obtenu un très vif succès et nous ne saurions trop en féliciter les dévoués organisateurs.

Le programme des mieux composés a permis à d'excellents artistes de se faire chaleureusement applaudir. Citons tout particulièrement « Une noce à la campagne », scène-ballet jouée et dansée par les pupilles de l'Etoile chorégraphique roubaisienne ; MM. Vandekerkove, L'Herbier, A. Vasby, G. Reitter et H. Roger.

Voici les numéros gagnants de la tombola qui a suivi le concert :

2076	833	312	2995	534	550	435	1332
1435	1168	1631	2191	978	2203	1057	1579
2059	2855	1768	2216	240	2004	672	2863
3525	928	1444	1164	2908	1381	87	1911
2030	1838	269	1602	644	676	1663	2040
435	588	2254	2953	1954	1308	1449	829
978	1168	2656	1061	90	2913	2130	2286
1129	2400	1535	1474	1936	2546	1012	2168
1585	1959	1075	960	2561	1772	925	19
761	1732	180	2683	62	639	1806	607
2614	514	86	1641	1105	2813	1605	1544
222	2858.						

Les lots sont à la disposition des gagnants, 24, rue Blanchemaille, chez le secrétaire général.

Passé le délai de quinze jours, les lots non retirés seront acquis à l'œuvre.

Le véritable Savon à l'EAU DE COLOGNE est marqué
312
Victor VAISSIER

DEUX GARNEMENTS ARRÊTÉS

Dans la nuit de lundi à mardi, la jeune Irma Desjardins, 16 ans, marchande de foie, demeurant chez ses parents, rue Jacquard, cour Dubar, 2, était attaquée par deux individus qui lui dérobaient une somme de 8 francs.

Les deux malandrins, Léopold Malfait, 16 ans, et Georges Vanspeybrouck, 18 ans, ont été arrêtés hier mardi et déférés au Parquet, après avoir été interrogés par M. Bartheuil, commissaire de police du deuxième arrondissement.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Lundi, vers six heures du soir, un commencement d'incendie, dont les causes n'ont pu encore être établies, s'est déclaré dans une chambre du premier étage, chez M. Paul Brulois, photographe, Grande-Rue, 34 bis.

Le feu a été rapidement éteint par les pompiers accourus au premier signal.

Les dégâts, évalués à 2.000 francs environ, sont couverts par une assurance.

UN GARÇONNET TAMPONNÉ PAR UNE AUTO

Dans la soirée de lundi, vers cinq heures et demie, l'automobile de M. Léonard, agent d'assurances, rue de la Gare, 72, conduite par le chauffeur Gustave Perrin, a tamponné, à l'angle des rues Turgot et Duflot, le jeune François Leduc, 8 ans.

L'enfant a été relevé avec des contusions peu graves. Il a été transporté au domicile de ses parents, rue de Wagram, 23.

M. Prudhomme, commissaire de police du 4me arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE REGULIERE

POUR L'AVION AMBULANCE

Mademoiselle Marvingt à Roubaix

LA CONFERENCE DU 3 JANVIER

L'AUDITION DU CHORAL NADAUD

Le succès de la grande soirée du vendredi 3 janvier, organisée au Casino-Palace, 50 bis, Grande-Rue, avec le concours de l'Aéro-Club du Nord, du Comité Roubaisien de la Croix-Rouge et du Cercle Militaire, s'affirme de tour en jour. Les places de parterre (chaises réservées) s'enlèvent rapidement au bureau de location qui fonctionne au siège social de l'Aéro-Club du Nord, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix, et les personnes qui désirent retenir leur place à l'avance feront bien de ne pas attendre le dernier jour.

Mademoiselle Marie Marvingt qui est la fille d'un ancien directeur départemental des Postes de Lille, est presqu'une compatriote pour nous, et la réputation d'audace, d'intrépidité et de générosité qu'elle s'est créée lui vaudra le meilleur accueil de la population roubaisienne. C'est d'ailleurs une femme qui est aussi bien douée au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. Elle n'est pas seulement pilote de ballon sphérique et d'aéroplane, elle a parcouru Paris à la nage, elle est champion du ski, du patinage, d'escrime, prix d'honneur du fusil de guerre, etc., etc... Telle est la femme vraiment extraordinaire que nous aurons l'occasion d'applaudir vendredi soir dans une « Conférence sur l'Aéroïstion et l'Aviation », au cours de laquelle, avec une rare éloquence, elle narrera les plus extraordinaires exploits en accompagnant sa narration de vues cinématographiques et photographiques absolument inédites.

Notre grande société nationale « Le Choral Nadaud », qui a bien voulu prêter son gracieux concours à la soirée du 3 janvier, interprétera avec toute la maîtrise qu'on lui connaît, les chœurs suivants : « Le Chant du Fer », de Xavier Leroux, et « Aux Aviateurs » de Saint-Saëns. Cette dernière œuvre est celle couronnée au Concours d'Honneur de Paris, et qui valut à nos chanteurs, désormais célèbres dans le monde entier, le prix de 10.000 francs, offert par Monsieur le Président de la République.

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la défense nationale voudront coopérer à l'achat du premier « Avion Ambulance » que Mademoiselle Marvingt, compte offrir à l'armée française, tous ceux qui sont amateurs d'auditions littéraires et artistiques à la fois, se rendront au Casino-Palace vendredi soir pour applaudir une conférencière émérite et des chanteurs d'un rare talent

Rappelons que le prix des places est à la portée de tout le monde : Parterre, 2 fr. ; Galerie, 1 fr. ; Promenoir, 50 centimes.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui vendredi, à huit heures, répétition partielle : les premiers ténors et les basses au local, les deuxièmes ténors chez M. Demeyer, 10, rue Nain, les barytons chez M. Carpentier, 30, rue de Lannoy. Le cours de chant aura lieu samedi soir, à sept heures trois quarts, au local.

SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE « LA PAIX »

EMPRUNT 1907. — AMORTISSEMENT

Tirage du 29 décembre 1912

Les Obligations portant les numéros ci-après sont remboursables à partir du 2 janvier :

7222 — 616 — 904 — 916 — 472 — 269 — 685 — 17 — 1112 — 845 — 198 — 680 — 214 — 860 — 371 — 652 — 347 — 241 — 767 — 1079 — 960 — 1124 — 200 — 873 — 217 — 1036 — 39 — 696 — 586 — 433 — 329 — 657 — 108 — 441 — 92 — 181 — 14 — 298 — 764 — 1019 — 879 — 1138 — 400 — 495 — 176 — 918 — 885 — 1 — 689 — 232 — 1031 — 11 — 327 — 216 — 690 — 870 — 934 — 1142 — 726 — 606 — 1132 — 297 — 731 — 466 — 1129 — 170 — 1174 — 318 — 424 — 1162 — 1083 — 926 — 504 — 133 — 400 — 381 — 98 — 793 — 953 — 784 — 683 — 1111 — 642 — 915 — 1020 — 842 — 397 — 599 — 236.

DE MONTE-CARLO

Deux œuvres, cette semaine, ont attiré et retenu l'attention du public au Théâtre de Monte-Carlo : « Les Jardins de Murcie », pièce en trois actes de José Felin y Codina, traduction de Carlos de Battle, et A. Lavergne, drame espagnol, vivant et pittoresque dont le succès a été considérable et l'« Honneur Japonais » pièce en cinq actes de M. Paul Anthelme d'une grande vigueur tragique et d'un grand souffle héroïque, curieuse reconstitution du Japon féodal. Des décors d'une très exacte couleur locale et d'un souci profond du milieu encadraient une interprétation où se distinguaient les meilleurs artistes du Théâtre de l'Odéon, MM. Desjardins, Joubé, Gréstilly, Denis d'Inès, Maupré, Chambreuil, etc., Mmes Ventura, Grumbach, de France, Dionys, Kervich, etc...

ETAT-CIVIL

ROUBAIX, du 31 décembre

Naissances. — Urbanie Descamps, rue Marc Seguin, 20. — Agnès Delmotte, boulevard de Cambrai, 60. — Alphonse Delefosse, boulevard de Cambrai, 60. — Lucien Labbens, rue du Pile, cour Orange, 8. — Roger Soineville, boulevard Gambetta, 89. — Denise Delattre, avenue Julien Lagache. — Jeanne Gobert, rue de Forcelles. — Suzanne Bourgois, rue Voltaire, cour Delcourt, 3. — Arthur Sommen, rue Franklin, 115. — Georges Dupire, rue des Palmiers, 23. — Jacques Naret, rue de Lille 48.

Décès. — Henriette Mercier, 89 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Marie Ducurb, 62 ans, sans profession, rue Jouffroy, 108. — Amélie Duprez, 82 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Georges Lietar, 8 mois, rue Cuvelle, 34. — Eloi Carlier, 47 ans, rue de France, 142.

DE ROUBAIX, du 1er Janvier

Naissances. — Robert Delespaul, avenue Julien Lagache. — Malvina Janssens, rue Sainte-Elisabeth, cour Desrumeaux, 17. — Joseph Happe, rue des Longues-Haies, cour Cornille, 1. — Andrée Leroy, rue Thiers, 17. — Marguerite Carrette, rue des Filatures, cour Cornille, 19.

Décès. — Arthur Dumont, 40 ans, 6 mois, peintre, Avenue Julien Lagache. — Sophie Destombes, 45 ans, ménagère, rue de la Torbie, 19. — Adèle Capielle, 82 ans, rue Descartes, 23. — Malvina Vandenbroucke, 59 ans, rue des Trente, 17. — Palmyre Descamps, 14 ans, bobineuse, rue de la Chaussée, 49. — Henri Delheufeount, 5 mois, rue du Vivier, 5.

du 2 Janvier

Naissances. — Geneviève Dassonville, rue d'Alma 219. — Maurice Chislain, boulevard de Cambrai, 60. — Lucienne Mercier, boulevard Gambetta, 212 bis.

Décès. — Clément Castel, 74 ans, rentier, Pierre de Roubaix, 33. — Adrienne Simoens, 2 mois, boulevard Gambetta, 200. — Amélie Vancappenolle, 71 ans, ménagère, rue de la Basse-Masure, 71. — Richard Dekoninck, 3 ans, rue des Longues-Haies, 189. — Charles Crop, 57 ans, marchand ambulant, Grand' Place, 28. — Marie Iseleue, 56 ans, journalière, avenue Julien Lagache. — Alexis Dallieul, 4 ans, rue Edifice, 21.

2 morts-nés.

CROIX

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Par arrêté préfectoral, M. Georges Christiaen, administrateur des Hospices et du Bureau de bienfaisance de Croix, a été désigné pour faire partie de la commission de revision des listes électorales.

GAZETTE TOURQUENNOISE

LES PREVOYANTS DE L'AVENIR

La recette aura lieu le dimanche 5 janvier, de neuf heures à midi, au siège social, Café de l'Hôtel-de-Ville. Tous les sociétaires âgés de moins de 55 ans, révolus au 31 décembre, doivent payer la cotisation.

Les rentiers doivent remettre au secrétaire un certificat de vie pour la recette du 2 février dernier délai.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE

La piscine des bains étant fermée le jeudi 2 janvier 1913, la finale des championnats de natation des 25 mètres dribling aura lieu le jeudi 4 janvier

Les membres de l'Union sportive tourquennoise désirant s'entraîner aux réunions de l'U. S. T., et désirant faire partie d'une équipe de water-polo sont priés d'envoyer leur adresse au secrétaire de la Section de Natation, M. Pierre Verlépe, 3, rue Nationale, Tourcoing, qui les convoquera.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Gustave Desrousseaux-Mullé, décédé subitement à Neuville-en-Ferrain, mercredi dernier, à l'âge de 44 ans.

M. Gustave Desrousseaux était très connu en notre ville et y possédait de solides amitiés.

Nous présentons à ses enfants et aux familles Desrousseaux et Mullé nos plus sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu à Neuville-en-Ferrain samedi 4 janvier, à neuf heures. L'assemblée à la maison mortuaire, 92, rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain, à huit heures trois quarts.

FERMETURE DE LA CHASSE

La chasse sera close dans le département du Nord, le dimanche 26 janvier 1913, au soir.

Le présent arrêté sera publié dans chaque commune à la diligence de MM. les Maires, qui sont chargés d'en surveiller l'exécution. Des exemplaires en seront transmis à M. le Commandant de Gendarmerie, à M. le Conservateur des Eaux et Forêts, à M. le Directeur des Contributions Indirectes, et à MM. les Directeurs des Douanes.

Sucre Delerue
EST CELUI QUI SUCRE LE PLUS FORT

PIGEONS-VOYAGEURS

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 6 de la loi du 22 juillet 1896 modifié par la loi du 4 mars 1898, toute personne qui, en n'importe quel lieu ou quel temps, par n'importe quel moyen, aura capturé ou détruit ou tenté ceurs, ne lui appartenant pas, sera punie d'une amende de 16 à 100 francs, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts et de l'application, le cas échéant, des peines portées aux articles 434 et 401 du Code pénal.

LA FRAUDE

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, les douaniers du «Risquons-Tout» ont arrêté le jeune Delattre Emile, 18 ans, habitant Halluin, qu'ils avaient trouvé porteur de 24 kilos d'allumettes, d'une valeur de 28 francs. Le frauduer a été transféré à la prison de Lille

CONDITIONNEMENT

Mouvement journalier du 31 décembre 1912 : Laine peignée 91.511 kilos. — Laine filée 42.409 kilos. — Blousses et laines diverses 42.953 kilos. — Cotons, jutes, etc. 17.645 kilos. — Total 154.500 kilos.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 2 janvier 1913

Naissances. — Joseph Adam, rue de Lille, 176. — Marcel Belbo, rue Belle-Vue, 80. — Raymonde Spittael, rue de la Latte, 152. — Marie Dujardin, rue des Piats, 28 bis.

Décès. — Léontine Demeyère, soigneuse, 22 ans, rue de Soissons, 9. — Zélie Fremaux, 50 ans, sans profession, rue Saint-Roch, 16. — Edouard Verhé, 27 ans, chauffeur d'automobile, rue du Blanc-Seau, 38. — J.-B. Wastyn, 55 ans, fileur, rue de Comines, 19. — Marcel Debosscre, 2 mois, rue de Madagascar, 64. — Camille Voreux, 1 an, rue de l'Epinette, maison Testelin. — Arthur Dumez, 53 ans, contremaître, rue du Dragon, 140. — Désiré Tonnel, 56 ans, contremaître, rue de la Vigne, 40. — Joséphine Bélangé, 74 ans, sans profession, rue du Touquet, 40.

LILLE

Jamais les voleurs ne chôment

Rats de magasin

Les chevaliers de la cambriole savent profiter de toutes les circonstances, pour exercer dans les meilleures conditions possibles, leur triste profession.

Sachant que le mercredi 1er janvier, M. *Fernand Lambaut, quincaillier, 107, chemin* des Huiles, et sa famille seraient absents de chez eux, ils escaladèrent une muraille haute de 2 mètres 50 et se trouvèrent ainsi dans la cour de la quincaillerie. Ayant brisé un carreau à une fenêtre, ils pénétrèrent par cette ouverture dans un magasin et, après avoir fracturé un tiroir-caisse, s'emparèrent d'une somme de 20 francs qui s'y trouvait.

Dérangés sans doute dans leur besogne, par un *bruit insolite, ils ne poussèrent pas* plus loin leurs investigations et prirent la fuite en passant par le chemin qu'ils avaient suivi à leur arrivée.

On retrouva dans la cour de la maison le tiroir caisse qu'ils y avaient abandonné afin de déguerpir plus vite.

La police de sûreté avisée de ce cambriolage, en recherche les auteurs.

Rats d'appartement

Deux locataires d'une maison située 21, rue Mexico, M. Théophile Lemahieu et Mme Stéphanie Malo, ont eu une surprise désagréable en rentrant de leur travail.

Profitant de leur absence, des malandrins ont en effet pénétré chez eux à l'aide de fausses clefs et à défaut d'argent, leur ont volé du linge et des vêtements.

M. Lemahieu évalue à 200 fr. le préjudice qui lui est causé ; Mme Malo à 50 fr.

La police recherche activement les auteurs de ce vol.

Rat de vestiaire

Se trouvant le jour de l'An à l'Hôtel Moderne, M. Tatins Dupas, de passage à Lille, avait déposé sa pelisse et son chapeau dans une salle attenant au café.

Lorsqu'il voulut reprendre ses vêtements, qu'elle ne fut pas la surprise de M. Dupas d'en constater la disparition. Cependant, animé de scrupules, le voleur avait daigné laisser son chapeau mou à la place du chapeau à l'état de neuf qu'il avait subtilisé.

La police n'est pas éloignée de croire que les vols de pardessus commis dans les cafés seraient l'œuvre d'individus étrangers. Dans la coiffe du chapeau abandonné, on découvrit en effet l'adresse d'un chapelier de Bruxelles.

Une surveillance très active est actuellement exercée pour surprendre ces audacieux voleurs.

LE FEU NE CONNAIT PAS DE NOUVEL AN

Un commencement d'incendie, causé, on ne sait encore exactement par quelle cause, s'est produit mercredi vers 7 heures du soir, 77, rue de la Monnaie, chez M. Pyotte, habitant au 1er étage.

Le feu s'est déclaré en l'absence des locataires, à la partie de plancher se trouvant sous un lit et s'est communiqué au sommier du dit lit.

Il fut éteint d'ailleurs presque aussitôt par des voisins qui, ayant aperçu de la fumée, pénétrèrent dans la chambre à coucher d'où elle provenait et se rendirent maîtres des flammes.

Les pompiers de la caserne Malus qui étaient alités sur les lieux, n'ont donc pas eu à intervenir.

Les dégâts produits par ce commencement d'incendie sont peu importants.

Il n'y a pas assurance.

LES CREANCES DE LA JUSTICE BELGE

La police lilloise a mis en état d'arrestation le sieur Jean Gilot, 36 ans, mécanicien, demeurant 1, rue Froissart. Cet individu de nationalité belge, faisait l'objet d'un mandat d'extradition du Parquet de Liège.

Gilot fut condamné par le tribunal correctionnel de cette ville à 3 ans de prison le 22 juin 1912 pour complicité de vol par recel.

Morte et vivante

Sous ce titre, nous avons conté récemment la mésaventure peu banale survenue à Mme C..., épouse divorcée de M. C..., ingénieur, demeurant à Lambersart.

Désirant se remarier, M. C... avait fait demander en Russie, par l'intermédiaire d'une agence parisienne, des nouvelles de sa première femme qu'il savait s'être réfugiée dans ce pays

Or, l'agence en question fit parvenir à M. C... un acte écrit en langue russe relatant que l'ex-Mme C... était décédée

A l'aide de cette pièce, l'acte de décès de l'ancienne femme de l'ingénieur fut établi et ce dernier put ainsi se remarier à l'église ainsi que le désirait sa famille.

Mais l'ex-Madame C... n'était nullement morte. Elle revint en France et apprenant qu'on l'avait fait mourir à son insu, porta plainte au Parquet contre l'auteur de cette macabre turlutaine

Chargé d'instruction cette affaire, M. Delalé juge d'instruction, vient de rendre un non-lieu, l'enquête menée à ce sujet n'ayant donné aucun résultat

UNE OPPORTUNE INTERVENTION

Deux chevaux attelés à un camion de la brasserie Delepoulle, se trouvaient en stationnement hier vers une heure, rue Nationale, à proximité du boulevard de la Liberté.

Le conducteur, M. Six François, de Lomme, ayant voulu monter sur son camion qu'il venait de mettre en marche, fut précipité par terre et faillit être écrasé par le véhicule.

Les chevaux continuaient leur route à une assez vive allure, lorsque le contrôleur des tramways Berteloot, s'élança à leur tête et réussit à les arrêter.

Aucun accident de personne à déplorer.

Le truc du marbrier

AFIN D'ENTRER A L'HOPITAL, IL SIMULE UNE CHUTE

Il était sept heures du soir, lorsque les nombreux ouvriers et ouvrières passant à la porte d'Arras et regagnant le faubourg, perçurent des plaintes semblant provenir d'un fossé des fortifications

On se rendit en hâte vers cet endroit, et l'on y trouva couché sur le dos, un individu qui fut transporté au poste militaire de la Porte d'Arras.

L'individu, qui semblait être dans le coma, fut examiné par un docteur qui ne releva aucune blessure ou contusion, ce qui prouvait surabondamment qu'il n'était pas tombé dans les fortifications.

Le praticien fit plusieurs piqûres de caféine au malade, qui, revenu à lui, fut conduit au poste du 7me arrondissement.

M. Breux l'ayant interrogé, il répondit invariablement à toutes les questions : « Je suis malade... je veux mourir ».

Non sans peine, on réussit à connaître son identité. Il s'agit d'un sieur Jules Bouvier, 59 ans né à Laval, marbrier, demeurant à Hénin-Liétard.

Le magistrat fit une sérieuse morale au malade par persuasion et lui donna le conseil de regagner son domicile par les voies les plus rapides s'il ne désirait pas être coffré. L'intéressé ne se fit pas répéter deux fois l'invitation.

Des renseignements que nous avons pu recueillir, il ressort nettement en effet que le marbrier s'était couché dans le fossé des fortifications pour simuler une chute, à seule fin d'être admis pendant un certain temps dans un hôpital de Lille, où il aurait pu vivre aux frais de « la Princesse ».

Malheureusement pour Bouvier, son truc fut rapidement éventé.

ADJUDICATIONS MUNICIPALES

Il a été procédé à la Mairie de Lille aux adjudications suivantes :

Fournitures diverses nécessaires aux différents services municipaux (1913 à 1916) ; adjudicataires MM. Robbe et Marquant, négociants à Lille ; 26 % de rabais ; évaluation annuelle, 1.896 francs.

Fournitures de bureau ; même adjudicataires ; 31 % de rabais ; évaluation annuelle, 1.500 francs.

Coirderie ; adjudicataire, M. L. Reboul, négociant à Lille ; 21 % de rabais ; évaluation annuelle, 1.000 francs.

Couleurs, vernis et divers, adjudicataire, M. Paul Druez, négociant à Lille ; 18 % de rabais ; évaluation annuelle, 1.200 francs

Quincaillerie, adjudicataire, M. Emile Payen, négociant à Lille ; 26 % de rabais ; évaluation 2.000 fr

Fers et aciers, adjudicataire, M. Th. Bergues, négociant à Lille ; 11 % de rabais ; évaluation, 1.800 fr.

Limes, adjudicataire, M. Tesmoingt, négociant à Lille ; 48 % de rabais ; évaluation, 1.800 fr.

Timbres et gravures, adjudicataire, M. Costeur, graveur à Lille ; 44 % de rabais ; évaluation, 500 fr.

Brosserie et sparterie, adjudicataire, M. Paul Druez, 20 % de rabais ; évaluation, 1.500 francs.

Produits chimiques, adjudicataire, M. Paul Duflos, 8 % de rabais ; évaluation, 1.500 fr.

Verrerie, porcelaine et divers, adjudicataire, M. Paul Duflos, 8 % de rabais, évaluation, 500 francs.

Caoutchouc et amiante, adjudicataire, M. Aimable Tisserand, négociant à Lille ; 40 % de rabais ; évaluation, 500 fr.

Déchets et chiffons, adjudicataire, M. Th. Boursier, négociant à Lille ; 12 % de rabais ; évaluation, 400 fr.

Articles de ménage, adjudicataire, M. J. Gros, à Lille ; 2 % de rabais ; évaluation, 400 francs.

Le drame de la rue du Plat

Mort de la victime

Nous avons dit avant-hier matin, que l'état de M. François Rumetz, qui fut blessé à la poitrine, d'un coup de revolver par Marie Achte dans les circonstances que l'on connaît, était désespéré. Or, le blessé est mort mercredi à deux heures.

M. Gobert, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a commis M. le docteur Putileul, médecin-légiste, à l'effet de procéder à l'autopsie du corps du défunt et de déterminer si M. Dumetz est mort uniquement des suites de sa blessure.

On voit que l'inculpation relevée contre Mme Achte, est actuellement celle de tentative de meurtre Toutefois, il se pourrait fort bien s'il était prouvé —ainsi que M. Gobert cherche à l'établir — qu'il y eut préméditation que cette inculpation soit changée en celle de tentative d'assassinat.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

MUTATIONS A LA GARE. — M. Cailliez, chef de gare à La Madeleine, est nommé chef de gare à Creil ; M. Pierre, chef de gare à Fougnereuil, est nommé à La Madeleine ; M. Leclair, employé à Roubaix, est nommé à La Madeleine ; M. Wallaert, sous-chef des manœuvres à La Madeleine, est nommé surveillant-chef des manœuvres et manutention à Armentières ; M. Debacs, équipe de première classe à La Madeleine, est nommé sous-chef des manœuvres, même résidence.

LA MADELEINE

BIZARRE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un bizarre accident de chemin de fer qui a vivement émotionné les voyageurs qui avaient pris place dans le train quittant Lille à 9 h. 08 et se dirigeant vers Hazebrouck s'est produit au ont du Nouveau Boulevard.

La locomotive du train de voyageurs a heurté une balle d'étoupes qui se trouvait sur la voie. Le choc fut assez violent et lorsque le train arriva en gare de La Madeleine on constata que toutes les portières étaient pleines d'étoupes et que plusieurs glaces étaient brisées.

Personne ne fut blessé et tout se borne à des dégats purement matériels.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BOUCHAIN

LES ORANGES A BON MARCHE. — Une des meilleures paroissiennes de M. le curé de Bouchain, enfant de Marie, a été prise au marché en flagrant délit de... prélèvement irrégulier d'oranges dans le panier d'un marchand. Il paraît que cette fille d'Eve est coutumière du fait. Ce jour-là elle avait mis 24 oranges bien mûres dans son panier et n'en payait que 6. Le marchand comme toutes les autres vendeuses au marché, surveillait depuis plusieurs semaines l'indélicate cliente. On parle encore d'une histoire de poulet qu'elle a réussi à emporter pour 40 sous la semaine dernière ; de douzaines d'œufs qui auraient disparu depuis deux ans dans son ample panier, et cela toutes les semaines.

Toutes les bonnes femmes au marché lui ont fait une conduite de Grenoble, on se serait cru en pleine manifestation contre la vie chère ; pourtant notre paroissienne n'avait fait que protester à sa façon.

Le clan des bigots est au désespoir !

BRUAY-SUR-ESCAUT

CREATION DE VOIE FERREE. — Le public est prévenu qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 16 décembre 1912, un projet d'établissement de voie ferrée le long de la rue Berthelot, pour raccorder la sablière à la voie du chemin de fer de la compagnie d'Anzin est déposé à la mairie.

Un commissaire délégué recevra à la mairie le 7 janvier 1913, les déclarations des intéressés.

VOLS. — En présence de la série de vols audacieux commis depuis quelque temps sur le territoire de la commune, les agents de la police locale effectuent des rondes de nuit.

Il est rappelé aux administrés qu'ils doivent à toute réquisition prêter main forte aux agents.

Dans le but de purger la localité de la bande de malfaiteurs qui la rançonnent, la municipalité fait le plus chaleureux appel aux habitants de Bruay-sur-Escaut pour en cas de besoin, leur concours ne fasse pas défaut.

VIEUX-CONDE

CHORALE OUVRIERE. — La chorale ouvrière organise pour le mois de février prochain un concert au profit des familles de ses membres honoraires et exécutants.

En temps utile nous reviendrons sur cette soirée qui promet d'être très intéressante.

Les membres de la chorale ouvrière sont informés que dorénavant les répétitions se feront le samedi au lieu du mardi, comme précédemment

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MASNIERES

Bagarre entre mariniers

Le bateau « Trirème », conduit par le marinier Domine-Legrain, 57 ans, venait de quitter le port des mariniers, se dirigeant vers l'écluse de Bracheux lorsqu'à hauteur du quai de la Verrerie, deux bateaux vides se placèrent en travers du canal pour s'opposer au passage de la « Trirème ».

Les mariniers de ces bélandres prirent à partie Legrain et son fils, âgé de 17 ans, qui suivait le bateau de son père avec une autre bélandre.

Edmond Brouta, 32 ans, alla chercher dans sa cabine sur « l'Indoustan », son fusil dont il menaça le père Legrain.

Guilbaut Joseph 41 ans, du bateau « Ulvados » se jeta sur Legrain fils et le frappa.

D'autres mariniers intervinrent : les femmes Brouta et Guilbaut accoururent, armées de barres de fer et en frappèrent ces derniers.

La gendarmerie dut être appelée pour rétablir l'ordre. Elle procéda alors à l'arrestation de Brouta et de Guilbaut qui ont été déférés au parquet sous l'inculpation d'entraves à la liberté de la navigation avec violences.

PAS-DE-CALAIS

BILLY-MONTIGNY

LA RAZZIA. — Si Sladji-Ornar et ses copains ont, en quittant le sol brillant de l'Afrique, échappé aux Touaregs pillards et destructeurs, ce ne fut que pour se mieux faire dépouiller par les cambrioleurs et autres apaches qui foisonnent chez les rounis. En effet, la